

Description CCP Visorando

Section 1 De Lozère (Palaiseau) à St Cyr sous Dourdan

(1) Point de départ : Maison des Pins, 12 rue Charles Péguy, à Palaiseau, à 50 mètres à gauche de la sortie de la station "Lozère" du RER (ligne B). Belle maison où résida Péguy, dite "des Pins", d'où il partit à Chartres (plaque).

Direction Ouest, descendre la première rue à gauche (2), à savoir la Rue Henri Poincaré. Franchir le pont sur l'Yvette et (3), prendre à droite le chemin qui longera la rivière jusqu'à Bures-sur-Yvette. Le balisage suit celui du GR655 (Rouge et Blanc), jusque dans le campus de l'Université Paris-Sud, sur près de cinq kilomètres sur la rive droite de l'Yvette. Un premier petit pont dans le campus fait passer sur la rive gauche, puis un second (4) franchit à nouveau l'Yvette. Quitter le GR655 : prendre la rue Pierre de Coubertin vers Bures-sur-Yvette. Traverser la Voie de la Faculté et rejoindre, en face, une montée piétonne sur 40 mètres : obliquer à droite vers la Rue de la Fontaine Saint-Mathieu sur 150m, puis à gauche l'avenue du Souvenir conduisant à la Rue Charles de Gaulle : la traverser. Après l'église de Bures, remonter vers la gare par la Rue du Général Leclerc. Passer de l'autre côté des voies en traversant par le souterrain (5) (balisage délicat). Le parcours suit sur la droite la voie du RER B quelques dizaines de mètres puis s'engage dans une rue-jardin piétonne pour 250m : c'est le Chemin de la Croix de Bures. A la "Croix de Bures" (belle croix de pierre et plaque historique), le balisage longe, à droite, la D988 qu'on traversera au feu, 150m plus loin. A la hauteur du Centre d'optométrie (6), monter dans les bois à gauche (panneau ONF "Viaduc des Fauvettes"). Montée sous bois très escarpée. Le tracé de l'ancienne voie ferrée Massy-Chartres est atteint en haut. Après avoir traversé un ancien tunnel ferroviaire très surprenant, arriver à un premier viaduc (7), puis à un second. Bien suivre le balisage GR (Rouge et Blanc), chemin en milieu pavillonnaire puis piste cyclable. On parvient au carrefour (8) dit "Bertin", du nom de l'inventeur de l'aérotrain. Suivre sur 1,2 km un tracé rectiligne verdoyant au-dessus du tunnel routier; il coupe la "Rue de Janvry" au bout de 1km. (9) Attention au décrochage gauche du parcours, l'itinéraire atteint (10) puis emprunte le tracé de l'ancien aérotrain, devenu "Véloscénie" à usage mixte "vélos/piétons". Départ de la variante Forges-les-Bains sur la gauche (11), mais poursuivre toujours sur "Véloscénie". (12) Quitter le tracé "Véloscénie" au niveau de la D988. On rejoint Limours par la Rue du Moulin à Vent en descente, poursuivre dans la Rue de la Ferronnerie et enfin la Rue de Marcoussis qui conduisent jusqu'à l'église et sa place du marché. A son extrémité Ouest, la longue Rue du Couvent, à gauche, mène sur 1,5km à la sortie de Limours par le Sud. Longer un golf; aboutir sur la D97 (attention à la circulation) (13) qu'on emprunte à gauche 300 mètres avant de rejoindre à droite le hameau du Chardonneret (14). On le quitte par le Sud, par un chemin dans le coude formé par la Rue de la Ferme et de la Rue de Bellevue. On rejoint alors un univers de champs et de bois. Être très attentif au balisage, fragile en milieu boisé. De place en place, on trouve les bornes du Pays de Limours, avec indications de direction. A la Gronnière (15) (Borne n°83), prendre à droite en forêt, c'est le GR11. L'arrivée au Bois d'Ardeau (16) (Borne n°80-33) signale la proximité de l'autoroute et du TGV qu'on traverse par en dessous. Traversée de Machery en empruntant la Rue du Lavoir (le dit lavoir se trouve au bout de cette rue), puis un crochet à gauche et encore un à droite pour prendre une orientation Sud. Attention à la fourche de chemins en (17) (cabane sur la gauche) : prendre le chemin de droite qui monte doucement entre les champs. Au centre équestre, continuer au Sud, passer sur les lignes à haute tension, franchir un ruisseau et traverser de la D132 (18). Faire encore une centaine de mètres au Sud. A la bifurcation (19) (balisage délicat, quitter le GR11), prendre à droite le sentier qui se

faufille entre deux haies, c'est le GR111 (broussailles). Passer à nouveau sous les lignes à haute tension et continuer à l'Ouest. Au carrefour dans le Bois de Tous Vents, prendre à gauche (20), laisser à droite le GR11D pour rester sur le GR111. Monter et, à une sorte de petit col, prendre à gauche pour traverser la Butte de Tous Vents d'Est en Ouest. Atteindre une petite route que l'on prend à droite. Après quelques dizaines de mètres (21), tourner à gauche à angle aigu dans un chemin qui redescend vers Levimpont au SudSud-Ouest. Arrivé au village de Levimpont (22), sur la Rémarde (moulin/gîte), prendre la petite route à droite (Ouest). A la bifurcation, prendre la route de gauche, vers Saint-Cyr-sous-Dourdan. (23) Fin du premier tronçon, à la hauteur d'un lavoir sur le bord d'une rivière.

Section 2 De St Cyr sous Dourdan à Ablis

Départ : 39 rue de l'Eglise à Saint-Cyr-sous-Dourdan (D). S'engager sur le sentier vers le Sud (lavoir à main droite) pour franchir les deux bras de la Rémarde. Au Pont de Rué (1), emprunter la D27 à gauche sur 100 mètres puis tourner à droite dans un chemin à l'angle d'une maison. Ce chemin mène jusqu'à Dourdan en suivant les traces du GR111 (balisage Rouge et Blanc).

(2) A l'intersection, avec une passerelle sans rambarde sur la droite, tourner vers la gauche en longeant un grand champ. Entrer en forêt, ignorer un chemin perpendiculaire. A une fourche (3), prendre à droite pour se maintenir en lisière de forêt. Longer la ferme de Vaubesnard (4) et retrouver une route goudronnée. Suivre cette route, qui vire à droite et atteint la route D838 (5) qu'il faut franchir prudemment, poursuivre sur le GR..

(6) A l'entrée du Bois des Brosses, tourner à gauche pour descendre sur Dourdan. Descendre en ligne droite jusqu'à la rue Pierre Semard, qu'il faut prendre sur quelques mètres à droite puis emprunter le passage pour traverser les voies de chemin de fer. Tourner alors à droite puis immédiatement à gauche dans l'Avenue Amédée Guénée. Tourner ensuite à gauche dans la Rue du Faubourg de Chartres.

(7) Atteindre l'imposant château médiéval, en faire le tour en passant devant la place du marché, dotée d'une superbe halle. Par la rue Haute Foulerie, puis celle de Basse Foulerie, avant de rejoindre la rue du Moulin du Roi (à droite), faire un aller retour (200m au total) Rue du Puits des Champs pour apercevoir la maison Yvon (plaque) (8), où Péguy a été hébergé.

La rue du Moulin du Roi aboutit à l'Orge (9), dont on suit le cours sur 500m jusqu'à la D386. Emprunter cette route à droite (10) vers le "périphérique" puis, 80m plus loin (11), traverser et s'engager à gauche devant l'hôpital.

Le chemin, très pittoresque, conduit, au bout de 3,5km, à la départementale à l'entrée de Sainte Mesme (12) (vue sur un beau manoir à droite). S'engager à gauche sur cette route et la quitter dans le virage pour passer sous le pont de chemin de fer.

(13) Prendre le chemin à droite 100 mètres plus haut. Longer à distance, avec des virages, le cours de l'Orge. Contourner un étang et déboucher sur une route au lieu-dit Le Gué de l'Orge (14). Prendre la petite route sur la droite puis prolonger par un chemin qui monte doucement en sous-bois puis en bordure de prés. Redescendre légèrement, franchir la rivière et déboucher dans la rue principale de Saint-Martin-de-Bréthencourt. Suivre cette rue (D116) à gauche sur près de 300 mètres. Ne pas rater après le pont du chemin de fer le chemin des Sources de l'Orge (15) à droite. 250 mètres après le

cimetière le chemin fait un coude à droite, prendre le chemin à gauche (16) qui traverse un ruisseau 50m après. Remonter en face pour rejoindre le haut de Saint-Martin, par l'Impasse de Marly. Prendre à gauche et contourner par la droite le lavoir.

Prendre la Rue de la Croix de Pierre à droite jusqu'à franchir dans un premier temps l'autoroute, puis la ligne de chemin de fer. 50 mètres après, s'engager à droite dans un chemin (17), le suivre jusqu'à ce qu'il rejoigne une route à prendre à droite pour rejoindre la D168 (18). Emprunter cette route à droite sur 300 mètres. A la cote 155, tourner à gauche direction de Long Orme. Le paysage est très beau : vue sur l'église d'Ablis à notre gauche. Traverser le hameau -flèche à droite- ou l'ignorer à gauche, pas de flèche, et continuer sur la petite route en ignorant la route venant de droite, pour se diriger vers Guéherville.

A Guéherville, tourner à gauche pour rejoindre (19) le tracé de la voie ferrée Chartres-Massy que nous avons quittée avant Limours. Suivre cette voie sur la gauche sur près de 3km pour rallier Ablis.

Rentrer dans Ablis par la Rue des Loges puis tourner à gauche dans la Rue du Vieux Chemin de Paris. Obliquer à droite dans la Rue Pierre Trouvé, puis à gauche dans la Rue du Heaume afin d'atteindre l'Eglise d'Ablis. Sur le mur extérieur Est de l'édifice une plaque en mémoire de Péguy (20) .

Section 3 D'Ablis à Pont s Gallardon (Bailleau-Armenonville)

(D) Point de départ Rue du Heaume à d'Ablis à deux pas de l'église (D) (une plaque Péguy est apposée coté Est depuis 2014). Rejoindre l'échangeur Sud (1) par la Rue d'Arras puis à gauche par la Rue de la Libération (D127) et poursuivre en campagne, au départ en contrebas de la N191. Une boucle de randonnée -balisée mais non reportée sur Visorando- permet de rejoindre Bleury par le Gué de Longroi (2).

Prendre à droite et rejoindre par plaine et bosquets; quand on bute sur la N 10, descendre 40 mètres à gauche pour emprunter un petit tunnel passant dessous. (3). Rejoindre Gourville, bourg pittoresque avec un élégant manoir (4). Après franchissement de l'autoroute (tunnel), on atteint le viaduc du chemin de fer : le dépasser et prendre à 150 mètres, l'allée boisée à gauche : balisage délicat et sporadique (futaies) (5). L'allée conduit au mur d'enceinte du château d' Esclimont, qu'on longe par le Sud sur un kilomètre. Au-delà, un balisage commençant Rue du Parc (6) (gauche, et 2ème rue à droite) nous mène à la belle église puis longe le tracé de la voie ferrée, beau chemin rural ; il diverge légèrement en direction d'un bois (dit Malavisé), juste avant de rejoindre au point (7) une départementale très calme, la D 331-3 . Elle nous mène tout droit au bourg de Talvoisin puis, sans quitter la rue du Chapitre qui oblique à droite en (8) à Ymeray et à son église (9).

Sortir d'Ymeray par la D116A en surveillant bien, 50 mètres plus loin à gauche, le point de départ (10) du chemin qui mène au tracé d'une autre voie ferrée désaffectée : prendre à droite au point sur 200 mètres: puis s'en écarter en prenant la D116-7 au point (11) (vers la gauche) avant de reprendre à droite un chemin rural (12).

Dépasser la zone de la gare (pas le point fort du parcours !) pour rejoindre le carrefour "rue de la gare/avenue de la Gare qui mène à Gallardon (13), point d'aboutissement de ce troisième tronçon.

Section 4 De Pont sous Gallardon (Bailleau-Armenonville) à Chartres

(D) Point de départ Rue du Heaume à d'Ablis à deux pas de l'église (D) (une plaque Péguy est apposée coté Est depuis 2014). Rejoindre l'échangeur Sud (1) par la Rue d'Arras puis à gauche par la Rue de la Libération (D127) et poursuivre en campagne, au départ en contrebas de la N191. Une boucle de randonnée -balisée mais non reportée sur Visorando- permet de rejoindre Bleury par le Gué de Longroi (2).

Prendre à droite et rejoindre par plaine et bosquets; quand on bute sur la N 10, descendre 40 mètres à gauche pour emprunter un petit tunnel passant dessous. (3). Rejoindre Gourville, bourg pittoresque avec un élégant manoir (4). Après franchissement de l'autoroute (tunnel), on atteint le viaduc du chemin de fer : le dépasser et prendre à 150 mètres, l'allée boisée à gauche : balisage délicat et sporadique (futaies) (5). L'allée conduit au mur d'enceinte du château d' Esclimont, qu'on longe par le Sud sur un kilomètre. Au-delà, un balisage commençant Rue du Parc (6) (gauche, et 2ème rue à droite) nous mène à la belle église puis longe le tracé de la voie ferrée, beau chemin rural ; il diverge légèrement en direction d'un bois (dit Malavisé), juste avant de rejoindre au point (7) une départementale très calme, la D 331-3 . Elle nous mène tout droit au bourg de Talvoisin puis, sans quitter la rue du Chapitre qui oblique à droite en (8) à Ymeray et à son église (9).

Sortir d'Ymeray par la D116A en surveillant bien, 50 mètres plus loin à gauche, le point de départ (10) du chemin qui mène au tracé d'une autre voie ferrée désaffectée : prendre à droite au point sur 200 mètres: puis s'en écarter en prenant la D116-7 au point (11) (vers la gauche) avant de reprendre à droite un chemin rural (12).

Dépasser la zone de la gare (pas le point fort du parcours !) pour rejoindre le carrefour "rue de la gare/avenue de la Gare qui mène à Gallardon (13), point d'aboutissement de ce troisième tronçon.